

Formation aux Gestes et Soins d'Urgence en Situation Sanitaire Exceptionnelle :

Module 3 : Stratégies médicales de « damage control »

Annexe 5 de l'arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence

PERSONNELS CONCERNES

Professionnels de santé et personnels des SAMU, des SMUR et des établissements de santé chargés d'assurer la mise en œuvre des techniques de « damage control ».

PRE-REQUIS : AFGSU 1 ou 2

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pratiques et théoriques nécessaires pour la prise en charge de blessés par arme de guerre. Connaître la stratégie médicale de « damage control ».

CONTENU DU PROGRAMME

Connaître les principes de triage et de prise en charge des victimes par armes de guerre et des blessés graves en pré-hospitalier et en intra-hospitalier.

Identifier les différentes phases du « damage control » dans le parcours de soin du blessé (pré-hospitalier, intra-hospitalier, chirurgical).

Maîtriser les indications et les techniques de « damage control » en fonction de la spécialité de chaque intervenant.

Connaître les contraintes sécuritaires liées à ce type de situation et leurs conséquences sur l'organisation des secours et des soins.

Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC) et connaître les principes d'identitovigilance.

Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (urgences, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, salle de soins post-interventionnels, réanimation, etc.).

Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels impliqués.

Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de l'annonce des décès.

METHODE PEDAGOGIQUE

Techniques de pédagogie active permettant d'expression de l'apprenant et la construction du savoir théorique et pratique.

Apprentissage pratiques sur cas concrets simulés

EVALUATION

Attestation de présence.

Evaluation continue individuelle.

INTERVENANTS

Enseignants en soins d'urgence du CESU 55 formés en situation sanitaire exceptionnelle (Médecins, infirmiers).



CESU 55

2 rue d'Anthouard
55100 VERDUN

Contact :

Secrétariat :

cesu55@ch-verdun.fr

Tel : 03.29.87.48.61

Médecin responsable :

Dr X. FINANCE

xfinance@ch-verdun.fr

Cadre de santé :

Sara DESERT

sdesert@ch-verdun.fr

Référente SSE :

LucieBURGAIN

lburgain@ch-verdun.fr

ORGANISATION :

Apprenants :

Minimum 6 personnes

Limité à 12 personnes par groupe

Lieu :

CESU 55

CH Verdun Saint-Mihiel

Durée formation :

7 heures

Horaires :

8h45-16h45

Coût de la formation :

150 €

Date des formations :

3 avril 2026

11 septembre 2026

Formation accessible aux personnes en situation de handicap : contacter le secrétariat